

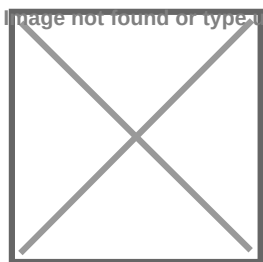
Former les référent-es à prévenir les violences et harcèlements sexistes et sexuelles

Programme générique en date du 12 décembre 2022. Il peut être adapté à vos besoins.

Présentation générale	Lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans les équipes, c'est un travail nécessairement collectif. La formation du/de la référent-e VHSS est clé pour accompagner le sujet au quotidien auprès des équipes.
Pré-requis	Aucun pré-requis n'est nécessaire pour participer à la formation.
Objectifs généraux	Comprendre les enjeux et impacts des violences et harcèlements sexistes et sexuelles (VHSS) afin de sensibiliser toute personne nouvellement arrivée dans le collectif de travail • Les chiffres • Les conséquences pour la personne, le collectif et l'employeur • Liens entre sexisme et VHSS • Sensibilisation au mécanisme des stéréotypes Savoir repérer et nommer les différentes formes de VHSS afin de les signaler • Définitions légales • Cas pratiques et analyses • Exemples et jurisprudence Co-construction d'un dispositif de signalement adapté et opérationnel Connaître les obligations de l'employeur afin de mettre en place des actions adaptées • Prévention et affichage • Dispositif de signalement (coordonnées de contact, personnes-clés, principe de protection des victimes et témoins) • Maîtriser le cadre légal et réglementaire relatif à la désignation, au rôle et aux missions d'un référent VHSS • Comprendre ses missions en tant que référent dans son organisation (définition, frontière...) • Mettre en œuvre des actions de prévention et de lutte contre les VHSS (Protocole..) en fonction de ses missions • Conduire des entretiens et des enquêtes auprès des victimes et des témoins avec des méthodes et des outils adaptés
Objectifs opérationnels, pédagogiques, évaluable	• Identifier une situation de violence sexiste ou sexuelle • Connaître le dispositif de signalement et ses modalités • Savoir agir en tant que référent-e VHSS de son organisation • Créer et animer un dispositif de signalement • Identifier et animer les acteurs-clés internes et externes • Savoir sensibiliser aux violences sexistes et sexuelles
Public concerné	Référent-e santé au travail, référent-e harcèlement sexuel, responsable ressources humaines, représentant du personnel ou membre de CSE de tout collectif de travail, entreprise ou association, tous secteurs.
Modalités d'inscription et délai d'accès	Formation intra-entreprise. Un délai de 1 mois est généralement nécessaire entre la demande et la date de la première session. Nous contacter pour rejoindre une session planifiée.
Méthodes mobilisées	1. Quiz animé sous forme de challenge d'équipes, favorise la prise de parole et la cohésion d'équipe 2. Etudes de cas pratiques 3. Génération d'idées en sous-groupes pour favoriser la confiance et la prise de parole (co-construction du dispositif de signalement) 4. Co-création d'un support de restitution (poster, mémo etc). Aide les stagiaires à s'approprier le sujet et à le transmettre.
Ressources pédagogiques	Jeu de fiches contenant des définitions et des situations de VHSS, à afficher au fur et à mesure de la session, pour constituer un tableau final Support de formation Vidéo " Je tu ils nous vous elles "
Modalités d'organisation	• Durée en présentiel : 7 heures • Lieux de formation : local de l'entreprise cliente ou location à la charge de l'entreprise • Durée en distanciel : 2 à 3 heures suivant la demande • Outils de connexion à distance : Google Meet ou BigBlueButton • Effectif : 6 à 12 stagiaires par session
Matériel pédagogique	Vidéoprojecteur et écran de projection, à fournir par l'entreprise cliente. Lien de connexion à Google Meet ou BigBlueButton fourni par l'équipe pédagogique.

Modalités d'évaluation	Avant l'entrée en formation (positionnement) : quiz en ligne Pendant la session de formation : études de cas et création d'un support d'appropriation du sujet par les stagiaires (poster, mémo etc.) En fin de session de formation : évaluation écrite Évaluation des impacts : questionnaire envoyé au client 3 mois après la formation
Accessibilité des personnes en situation de handicap	Coopaname est attentif aux spécificités des bénéficiaires afin d'adapter supports et locaux pour garantir l'accessibilité des prestations en prenant en compte tout handicap. Si des candidat.es à ce parcours de formation sont en situation de handicap, il y aura lieu de se rapprocher du formateur pour connaître les modes d'accessibilité du parcours. Dans le cas où une solution d'adaptation ne pourrait pas être possible au sein de Coopaname, une réorientation sera proposée ou l'intervention d'un.e prestataire externe sera sollicitée.
Tarif indicatif	490 € HT (588 € TTC) 70 € HT (84 € TTC) de l'heure Tarif inter-entreprises par stagiaire. Contactez-nous pour un tarif de groupe
Durée	7 heures

Intervenant(e)



Juliette Phuong

Formatrice diversité et inclusion

Formée à la gestion du changement, à la facilitation de groupe et à la gestion du stress, je me base sur mon expérience de consultante diversité et inclusion pour former les collectifs de travail à lutter contre les discriminations.

Son CV

https://dev.formacoop.coopaname.coop/wp-content/uploads/user_doc/juliette-phuong/CV_Phuong_formatrice_08112022.pdf

Contenus

1. Débriefing du quiz de positionnement (réponses anonymisées)
2. Quiz connaissances générales (chiffres-clés, définitions, sanctions)
3. Sexisme et violences sexuelles, quel rapport ? (sensibilisation aux stéréotypes de genre)
4. Comment mener un entretien avec une victime ou un.e témoin ? (guide, documents clés, bonnes pratiques, cas pratiques)
5. Les recours et protection des victimes et témoins
6. Débriefing de la session - évaluation de la formation
7. évaluation des stagiaires - quiz